

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

L'intérêt patrimonial du théâtre Empress repose d'abord sur sa valeur historique, comme témoignage du développement du divertissement et des cinémas de quartier à Montréal pendant la période dorée des « Movie Palaces ». L'édifice témoigne de l'histoire des salles de cinéma montréalaises, qui sont passées des mains de petits propriétaires indépendants à celles de grandes firmes de distribution. Son changement de vocation, dès les années 1960, est tributaire de la chute de fréquentation des cinémas au profit de la télévision. L'édifice a en effet abrité un cabaret de 1963 à 1965, puis un cinéma de répertoire, le cinéma V, entre 1975 et 1992.

La valeur architecturale de l'édifice du théâtre Empress se reflète dans le choix de l'esthétique néo-égyptienne, en vogue à l'époque de sa construction, qui a servi de fil conducteur à la conception de la façade principale par l'architecte Alcide Chaussé avec la collaboration du sculpteur Edward Galea, et à la réalisation du décor intérieur par Emmanuel Briffa. Son architecture est aussi marquée par l'adoption de normes de protection incendie inédites mises en place par l'architecte et au caractère multifonctionnel du bâtiment.

Son emplacement sur la rue Sherbrooke Ouest et devant le parc Notre-Dame-de-Grâce, son insertion formelle et fonctionnelle dans la trame urbaine et sa qualité de repère visuel dans le quartier, lui confèrent une valeur urbaine indéniable.

Enfin, l'Empress est inscrit dans l'imaginaire des résidents du quartier Notre-Dame-de-Grâce qui l'ont autrefois fréquenté et fait l'objet d'une fascination pour tous les autres, qui n'y ont jamais pénétré.



Le théâtre Empress

Photo : Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

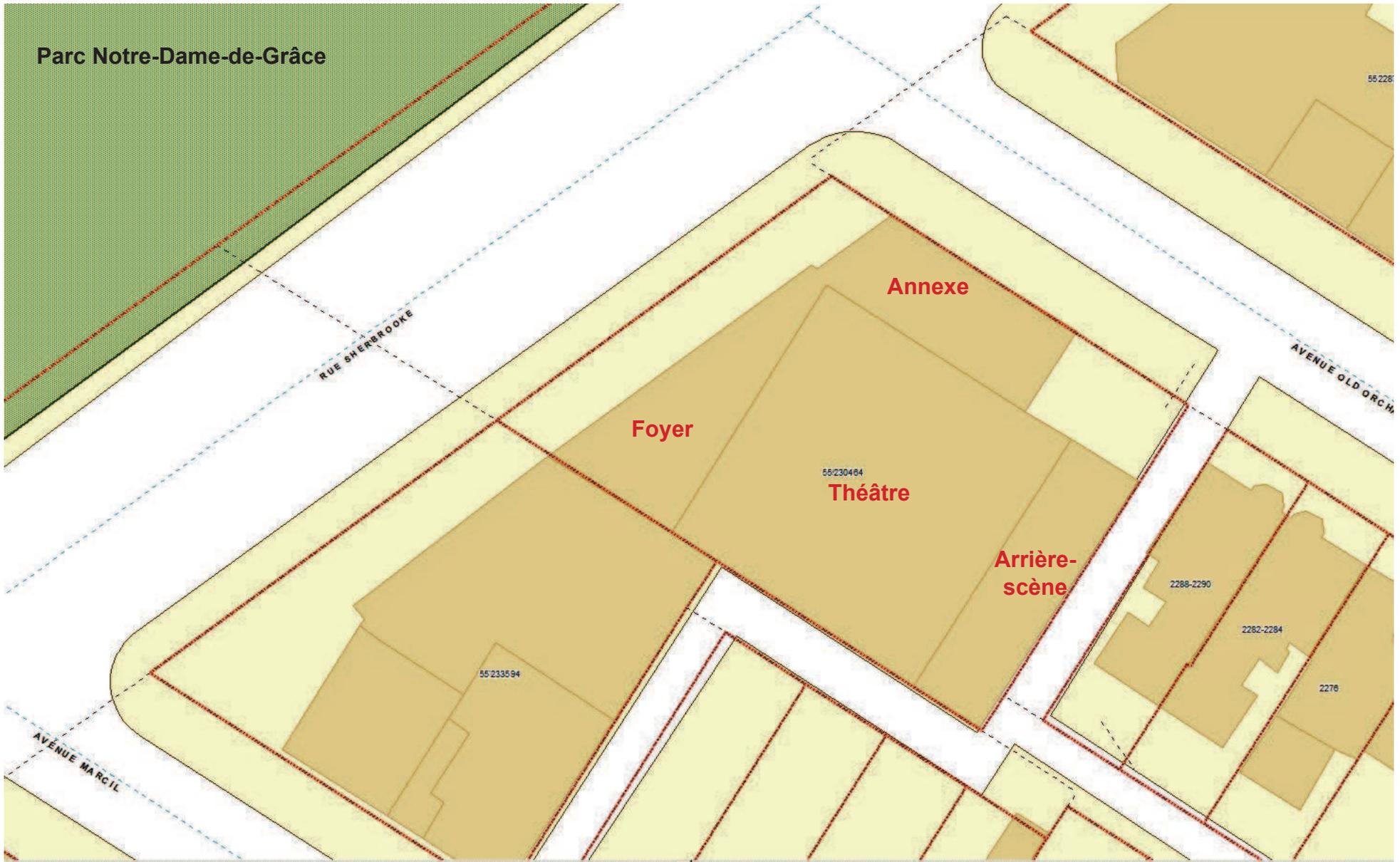
EMPLACEMENT



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

PLAN DU SITE



Le théâtre Empress dans son environnement immédiat Source : MapInfo

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel :	Aucun
Désignation patrimoniale fédérale :	Emmanuel Briffa, personnage historique

CHRONOLOGIE

28 décembre 1895 – À Paris, première projection publique payante d'images donnant l'illusion du mouvement du cinématographe des frères Lumière, considérée comme l'acte fondateur du cinéma

27 juin 1896 – Première projection d'images du cinématographe des frères Lumière à Montréal, au café concert le Palace, 78, rue Saint-Laurent

1906 – Ouverture du Ouimetoscope, première salle de projection de vues animées permanente à Montréal, au 624, rue Sainte-Catherine est (coin Montcalm)

1907 – Ouverture de la rue Sherbrooke Ouest, entre les avenues Claremount et Madison

1909 – Ouverture du scope King Edward sur le boulevard Saint-Laurent par la famille Lawand, qui devient un acteur de premier plan de l'industrie cinématographique montréalaise

1927 – Tragique incendie du Laurier Palace le 9 janvier 1927, propriété de la famille Lawand. Conséquence : suite à un rapport de la commission royale, le gouvernement d'Alexandre Taschereau vote, le 22 mars 1928, une nouvelle loi qui prohibe l'accès des théâtres aux moins de 16 ans. Cette loi demeure en vigueur pendant près de 40 ans.

Avril 1927 – Fondation de la Confederation Amusement Ltd. par les familles Lawand et Tabah

Octobre 1927 – Sortie aux États-Unis du film *The Jazz Singer*, considéré comme le premier film parlant, qui sonne le glas de l'ère des films muets

1927 – Construction du Théâtre Empress, premier théâtre que la Confederation Amusement Ltd fait construire

1928 – Le cinéma parlant fait ses débuts à Montréal.

1928 – Ouverture du théâtre Empress par la firme Confederation Amusement Ltd., suivi des cinémas Cartier (1929), Outremont (1929) et Château (1932)

Vers 1937 – Prise de contrôle de la Confederation Amusement Ltd. par la Famille Ganetacos de la United Amusement (d'après Louis Pelletier, 2004).

1963 – Suite à l'arrêt des projections de films, ouverture des Royal Follies, cabaret qui demeurera en opération pendant deux ans

1965 – L'édifice est vendu à Cinélou pour en refaire une salle de cinéma

1975 – Après d'importants travaux, ouverture du Cinéma V, cinéma de répertoire

1988 – L'édifice est vendu à Famous Players

1992 – Incendie du Cinéma V et fin de ses activités

1999 – La Ville se porte acquéreur de l'édifice du Cinéma V, le cède à la Corporation Cinéma VI en 2000 et en reprend possession en 2011

En 2014, l'édifice est toujours vacant.



Affiche annonçant l'ouverture du théâtre Empress en 1928
Source : <http://emprescentre.com>



Spectacle aux « Royal Follies » dans les années 1960
Source : <http://emprescentre.com/>

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

VALEUR HISTORIQUE



Façade du théâtre Empress dans les années 1930
Photo : <http://empresscentre.com>



L'Empress Tea Room le 10 septembre 1949
Photo : © Fonds Conrad Poirier, BAnQ



Décors d'Emmanuel Briffa au théâtre Empress
Photo : <http://empresscentre.com>

La valeur historique du théâtre Empress repose sur son témoignage :

- du développement du divertissement et des cinémas de quartier à Montréal pendant la période dorée des « Movie Palaces »;
- des suites de l'incendie, en janvier 1927, du Laurier Palace, propriété de la famille Lawand, qui a incité les membres de cette dernière à fonder la Confederation Amusement Ltd et à construire un premier cinéma - le théâtre Empress - en adoptant des normes de protection incendie alors inédites et en embauchant un expert en construction incombustibles, l'architecte Alcide Chaussé;
- de la vogue de l'esthétique égyptienne pour les salles de cinéma dans les années 1920, suite à la découverte du tombeau du pharaon égyptien Toutânkhamon en 1922, dont il constitue un exemple unique encore existant à Montréal;
- de la carrière d'Emmanuel Briffa (1875-1955) qui en a réalisé le décor intérieur d'origine;
- de l'histoire des propriétaires de cinéma à Montréal, à l'époque du transfert massif des salles de petits propriétaires indépendants aux grandes firmes de distribution;
- de la chute de fréquentation des cinémas au profit de la télévision dans les années 1950, qui a provoqué sa transformation de « Movie Palace » en cabaret des « Royal Follies » en 1963;
- du développement des cinémas de répertoire à Montréal, dont le cinéma V, qui y a logé entre 1975 et 1992.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la typologie de salle de spectacle « Movie Palace »
- les éléments de construction incombustibles, notamment la charpente de béton, les escaliers d'issue, le parement de maçonnerie, les plâtres et le rideau de scène en amiante.
- la façade principale, ses détails architecturaux et ses bas-reliefs représentant des thèmes égyptiens
- les vestiges des éléments de décor intérieur d'origine et le rideau de scène réalisés par Emmanuel Briffa
- les vestiges des peintures murales des années 1960, réalisées pour le cabaret des « Royal Follies »
- les deux salles superposées s'insérant dans le volume de la grande salle d'origine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

VALEUR ARCHITECTURALE



Motifs égyptiens sur la façade du théâtre Empress
Photo : Ville de Montréal



Colonnes et bas relief en façade du théâtre Empress
Photo : Cinéma NDG



État actuel du décor d'Emmanuel Briffa
Photo : Ville de Montréal

La valeur architecturale du théâtre Empress repose sur :

- l'esthétique néo-égyptienne qui a été adoptée pour sa façade, conçue par l'architecte Alcide Chaussé et le sculpteur Edward Galea, et pour ses décors intérieurs, réalisés par le décorateur d'intérieur Emmanuel Briffa;
- sa conception résistante au feu qui rencontrait les normes les plus sévères de l'époque en cette matière;
- la combinaison inusitée des fonctions de salle de spectacle, de commerces au rez-de-chaussée et d'hôtel mitoyens au théâtre, unique à Montréal.



Détail du plancher du lounge à l'étage du théâtre
Photo : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la façade principale, ses ouvertures particulières, ses détails architecturaux soignés et ses bas-reliefs sculptés
- la façade latérale en pierre et ses détails architecturaux
- les éléments de construction incombustible; charpente de béton, escaliers d'issue, parement de maçonnerie, plâtres incombustibles et éléments scéniques résistants au feu (rideau de scène en amiante, etc.)
- Le rideau de scène et la peinture qu'Emmanuel Briffa y a peinte
- Les vestiges des éléments du décor intérieur d'origine :
 - moulures néo-égyptiennes
 - revêtements de plancher en céramique
 - peintures murales d'Emmanuel Briffa
 - carreaux de verre opalescent
- l'entrée du théâtre et les entrées des commerces au rez-de-chaussée
- la subdivision en étages de l'annexe, lisible en façade, qui rappelle les usages complémentaires au théâtre

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

VALEUR URBAINE



Façade du théâtre Empress. Septembre 2014.
Photo : Ville de Montréal



Le théâtre dans la continuité de la rue Sherbrooke Ouest
Photo : Cinéma NDG



Rez-de-chaussée de l'annexe en 2014
Photo : Cinéma NDG

La valeur urbaine du théâtre Empress repose sur :

- son emplacement sur la rue Sherbrooke Ouest, artère principale du quartier Notre-Dame-de-Grâce, en face du parc Notre-Dame-de-Grâce, et sur le dialogue qu'il exerce avec celui-ci;
- son insertion dans la trame urbaine de la rue Sherbrooke Ouest qui en respecte le gabarit en hauteur et s'en distingue par sa largeur plus importante et son parement de pierre;
- sa qualité de repère visuel dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, du fait qu'il domine le paysage urbain en face du parc le plus important du quartier;
- son rôle dans la continuité commerciale des rez-de-chaussées de cette partie de la rue Sherbrooke Ouest;
- sa position dans un pôle institutionnel et culturel du quartier Notre-Dame-de-Grâce;
- sa qualité architecturale et sa matérialité, qui se comparent avantageusement au bâti adjacent de la rue Sherbrooke Ouest et du secteur en général.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement sur la rue Sherbrooke Ouest et devant le parc Notre-Dame-de-Grâce
- la volumétrie et la largeur qui domine le bâti adjacent de la rue Sherbrooke Ouest
- la typologie de salle de spectacles, le décor de la façade et son parement de pierre
- la présence de locaux commerciaux au rez-de-chaussée
- le parement de pierre taillée agrémenté de sculptures en bas-reliefs

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

VALEUR SOCIALE



Le théâtre Empress dans les années 1940

Photo : Fonds Conrad Poirier, BANQ



Façade et marquise du cinéma V vers les années 1980

Photo :



Deux couches de décors à l'étage du théâtre

Photo : Cinéma NDG

La valeur sociale du théâtre Empress repose sur :

- sa place dans l'imaginaire collectif des résidents du quartier Notre-Dame-de-Grâce qui ont connu soit ses débuts comme cinéma, sa période de cabaret ou sa période de cinéma de répertoire à l'époque du Cinéma V;
- sa présence phare dans le « quartier culturel » excentré de Notre-Dame-de-Grâce;
- son aspect secret actuel, du fait de son inaccessibilité du à son abandon prolongé, qui ajoute à la fascination des citoyens du quartier.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- sa présence sur la rue Sherbrooke Ouest, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU THÉÂTRE EMPRESS

5560, rue Sherbrooke Ouest - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service de la culture à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 19 septembre 2014.

RÉFÉRENCES

- Bédard, Camille. 2013. *Travellings. Exoticism in the Architecture of Atmospheric Movie Theatres*. Mémoire de maîtrise en architecture, McGill University, 122 p.
- Bernard, Alain. 2005. *Emmanuel Briffa (1875-1955)*. Rapport au feuilleton 2005-93. Ottawa : Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 22 p., 29 ill.
- Laberge, Jean. 23 mai 2014. *Recherche documentaire préalable*. Montréal : Ville de Montréal. Recherche et documentation du patrimoine, 32 pages et 7 annexes. III.
- Lanken, Dane. 1993. *Montreal Movie Palaces. Grand Theatres of the Golden Era 1884-1938*. Waterloo : Penumbra Press. 190 p., ill., pp. 124-132.
- Martineau, Jocelyne. 1988. *Cinéma et patrimoine à l'affiche*. Montréal : Ministère des Affaires culturelles, 50 p.
- Pageau, Pierre. 2009. *Les salles de cinéma au Québec. 1896 – 2008*. Québec : GID, 416 p.
- Pelletier, Louis. 2004. *George Ganetakos et la United Amusement Corporation Limited. 1910-1930 : Formation d'une chaîne de cinémas montréalaise*. Mémoire de Maîtrise ès Art. Université Concordia, 159 p.

GROUPE DE TRAVAIL

Claude Dauphinais, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme
Élaine Éthier, directrice, Cinéma NDG
Julia Gersovitz, architecte associée, Fournier Gersovitz Moss Drolet Architectes
Richard Gourde, conseiller en aménagement, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Direction associée Cinéma-Festivals-Événements, Service de la culture
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme
Jean-François Leclerc, directeur du Musée d'histoire de Montréal
Pierre Pageau, professeur de cinéma et auteur

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine